

LE FAIT DU JOUR

LGV : le feu vert de la commission d'enquête soulève un tollé

L'avis favorable de la commission d'enquête publique au projet de LGV met le feu aux poudres. Les associations de riverains ne décollent pas. Et les élus se mobilisent.

CHAMBRAY. Maurice Moreau, le président de l'association pour la Protection de Chambray est consterné : « Bien entendu la commission ne pouvait que donner un avis favorable (la même commission avait déjà donné son feu vert à la portion Angoulême-Bordeaux). Néanmoins, dans ses conclusions, la commission distribue ses bons points à RFF (Réseau ferré de France) et réserve des bonnets d'ânes à ces mauvais riverains qui ne pensent qu'à eux ! » Le comble, estime-t-il, c'est que cette commission « reprend presque mot pour mot les conclusions du promoteur du projet » !

Il a le sentiment que les riverains de Chambray n'ont même pas été écoutés, et ne se satisfait pas de la simple « recommandation » faite à RFF de réaliser une « simple » étude complémentaire. VEIGNÉ ET MONTs. Certes, les domaines de Thorigny (Veigné) et Longue-Plaine (Monts) et la commune de Chambray ont retenu l'attention de la commission d'enquête, mais pas au



Pas de tranchées couvertes pour la future LGV en Touraine.

point d'exiger de Réseau ferré de France l'aménagement de tranchées couvertes. Tout juste est-il formulé « une demande d'études complémentaires ».

MAILLÉ. « Nous sommes aussi scandalisés et outrés que notre maire quant au contenu du rapport de la commission d'enquête LGV, réagit Marie-Josèphe Richard, présidente de l'Association de défense du patrimoine de Maillé (ADPM). Il n'y est fait aucune mention du village martyr

de Maillé dont le nom n'apparaît jamais dans le rapport. Nous considérons comme tout à fait inadmissible que les treize commissaires enquêteurs, qui ont cosigné ce rapport, n'aient jamais pris en compte les demandes de la population de Maillé et de son conseil municipal quant au problème spécifique de Maillé, village martyr ». Maillé qui demandait la suppression du raccordement vers la voie actuelle (raccordement déjà prévu à 30 km au nord

de la commune), la création d'un passage en tunnel dans la partie en déblai et le traitement optimal des nuisances dans toute la traversée du nord au sud de la commune.

« Aucune des exigences n'a été retenue », précise Marie-Josèphe Richard. Aucune réponse n'a été apportée à aucun des points soulevés puisque le nom de Maillé ne figure même pas dans le rapport comme si une fois pour toutes cette commune avait été rayée de

la carte en même temps que ses 124 martyrs le 25 août 1944. »

SAINTE-MAURE-DE-TOURRAINE, MARIIGNY-MARMANDE... Pour le Comité LGV réaction citoyenne 37, « les conclusions du rapport d'enquête publique ont confirmé nos doutes sérieux sur l'indépendance de la commission d'enquête quant à sa composition (presque la même qui avait avalisé l'enquête de la première phase du projet Angoulême-Bordeaux) », note son pré-

sident, Christian Cerniaut. Il précise : « En ce qui concerne l'Indre-et-Loire, elle ignore totalement les territoires traversés de Sorigny à Marigny-Marmande, qui doivent constituer pour elle une sorte de no man's land alors que de nombreux problèmes y ont été posés au cours de l'enquête : impacts sur l'agriculture et le rétablissement des communications (Sainte-Maure-de-Touraine), sur la vallée remarquable des Coteaux (Draché-Sepmes), sur la commune de Maillé où une demande de tranchée couverte a été faite, sur la commune de Marigny-Marmande... »

Commission d'enquête ou chambre d'enregistrement ?

Pour un projet d'une telle ampleur par son coût et son impact sur l'environnement, précise Christian Cerniaut, « une commission d'enquête publique ne peut se contenter d'être une simple chambre d'enregistrement des déclarations d'intention du promoteur du projet sans prendre en compte l'expression des citoyens qui le subiront ». Maurice Maureau ajoute : « Une commission d'enquête publique ne peut se contenter de signer un chèque en blanc à un maître d'ouvrage uniquement préoccupé par les coûts... »

Christophe COLINET

Le rapport d'enquête

La commission d'enquête publique, comme il se doit, a fait la « balance » entre l'intérêt général du projet et les inconvénients qu'il présente. Côté intérêt général, LGV permettra des gains de temps « de l'ordre de 50 minutes sur le trajet Bordeaux-Paris, dont 25 minutes entre Tours et Angoulême » et « permettra de désaturer le réseau ac-

tuel, de répondre à l'augmentation du trafic voyageur et de libérer des sillons pour les TER et le fret ». Des inconvénients ? Environnementaux d'abord : la LGV, reconnaît la commission d'enquête, va laisser « une empreinte durable dans les paysages ». D'où une réserve : « Limiter les têtes de tranchées ouvertes par

des redressements de parois ». Ainsi à Veigné, la future ligne devrait être encaissée sur 900 m au niveau de la zac des « Gués ». Quant aux nuisances sonores, « le maître d'ouvrage prévoit la mise en place de dispositifs permettant le respect de la réglementation française », explique la commission.

Marisol Touraine et Dominique Bussereau

Prochaine étape ? La parution du décret, d'ici probablement un an, déclarant l'intérêt général du projet.

D'ici-là, Bonimique Bussereau, le ministre des Transports, va donc essayer la fronde des riverains, mais pas seulement. En Touraine en tout cas, les élus, tant de l'agglomération que du département, devraient eux

aussi se mobiliser. A commencer par Marisol Touraine, qui était intervenue le 27 mars dernier à l'Assemblée nationale pour s'étonner que le gouvernement juge « inutile de prévoir des tranchées couvertes pour la traversée des communes de Chambray-lès-Tours et de Veigné » avant même la remise des conclusions de

la commission d'enquête. Elle doit écrire au ministre des Transports pour lui demander de recevoir et écouter des représentants des maires des communes traversées.

Dominique Bussereau doit beaucoup attendre qu'il prête une oreille attentive à la Touraine, lui qui est né et a grandi à Tours.

VOUS LE DITES DANS LA NR

La Touraine, ses cours d'eau son tourisme...



La batellerie ancienne a le vent en poupe. Cela suffit-il à développer le tourisme fluvial ?

(Photo archives NR, Patrice Deschamps)

Cette rubrique vous permet d'aborder des sujets concrets et locaux, ou de réagir à des informations qui concernent l'Indre-et-Loire. Le courrier qui nous est adressé ne doit pas être anonyme. Mais à la publication, nous respectons l'anonymat des personnes qui le demandent.

Ça y est, les beaux jours sont là, et la saison touristique va revêtir ses habits d'été. Michèle PLASSAIS, de Chouzé-sur-Loire, pense qu'elle a été en quelque sorte lancée par le magazine de France 3 « Des racines et des ailes » consacré au Val de Loire et diffusé le 9 avril : « Avec cette émission, on arrive à grands pas vers une saison touristique assez

bonne pour les activités sur la Loire. Hélas, il faut le dire, dans la conjoncture actuelle, une famille de deux ou trois enfants ne peut visiter tous ces châteaux.

« Je suis propriétaire de chambres d'hôtes et je constate que les prix d'entrée sur ces sites restent très chers. Il faudrait penser à faire des remises pour la visite de trois châteaux, cela inciterait à rester sur place. Pour certains sites, les seniors ont des réductions, alors pourquoi pas les actifs ? Espérons que la douceur de vivre en Touraine, la gastronomie et le vignoble restent le plus longtemps possible dans la tête de nos touristes... »

NDLR : Rappelons que beaucoup de sites sont gratuits pour les plus jeunes enfants ; qu'il existe souvent, aussi, des rédu-

ctions pour les étudiants, les familles nombreuses, les handicapés, les chômeurs ; et que des « passeports » sont déjà mis en place entre plusieurs sites ou châteaux, entraînant des réductions de 15 à 30 %.

Tourisme fluvial

La présidente du conseil général, Claude Roiron, ayant dit son intention de relancer la promotion de la Touraine (NR du 5 avril), Laurent DEPRICK, de Chisseaux, souhaite voir « le Cher canalisé et surtout le projet de le rendre navigable de Saint-Aignan à Villandry, et sur la Loire une liaison de Chaumont à Tours. Le tourisme fluvial pourrait créer des centaines d'emplois, comme sur le Lot où les élus ont fait moderniser les barrages et les écluses,

entraînant aussi des créations d'entreprises et sauvant des petits commerces. Ils vont d'ailleurs réinjecter des millions d'euros pour le développement de ce tourisme.

« Je pense que notre région et nos départements ont une carte à jouer. Il y a une demande importante et en progression, nous l'avons vu sur plusieurs Salons touristiques, et une promotion nationale et internationale serait bénéfique à la Touraine et à la région dans tous les domaines... »

Merci d'adresser le courrier à La Nouvelle République, 4 bis, rue Emile-Zola, BP 72029, 37020 Tours Cedex 1, ou par fax au 02.47.31.71.38, ou par courriel : nr.tours@ncr.fr

POINT CHAUD

Nouvelles commandes au syndicat énergie

Après les élections municipales, les syndicats poursuivent leur remise en ordre. Bernard Cordier n'ayant pas été reconduit à sa mairie d'Azay-le-Rideau, on élira donc forcément un nouveau président au syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (Sieil) ce matin à l'espace Malraux de Joué-lès-Tours. Les 307 délégués, qui représentent l'ensemble des communes en dehors de Tours, devraient choisir parmi trois candidats : les maires de Larçay, L'Ile-Bouchard et Semblançay s'étant portés candidats.

Cette élection est intéressante à plus d'un titre. Elle fournit un nouveau « troisième tour » départemental sur un mode de représentation logiquement favorable aux petites communes rurales. Parmi les 307 délégués, le nouveau syndicat comporte 60 % de renouvellement, chaque commune disposant d'un délégué par tranche de

5.000 habitants. Intervenant sur la création et l'entretien du réseau d'électricité (14.580 km en basse tension pour 238.000 usagers), le syndicat est effectivement un partenaire apprécié des petites communes pour le service qu'elle leur apporte. Partenaire privilégié des collectivités, le Sieil pourrait parmi ses premiers dossiers envisager un rapprochement avec la ville de Tours, sous la forme d'un syndicat mixte.

Garant du service public, dans un contexte d'ouverture du marché, le syndicat de l'énergie dispose d'une expertise importante quant à la qualité des réseaux et les investissements à venir, labellisés développement durable. Et bien entendu dans ce département désormais piloté à gauche, il sera encore intéressant de suivre comment passera le courant avec un syndicat qui devrait garder les commandes à droite.

D.C.

FORMATIONS Alternance ou initiale

- Secteur beauté (coiffure + esthétique) : CAP, BP Diplôme d'État
- Secrétariat médical : Bac + 1 Titre certifié
- BTS MUC - BTS NRC - BTS AG PME/PMI - BTS PI Diplôme d'État
- Bac + 3 filière marketing - Management - RH Diplôme Européen

PIGIER 8, rue du Cygne - TOURS
www.pigier.com
02.47.70.30.70

Le temps en Touraine

Aujourd'hui. Temps très nuageux avec de courtes éclaircies le matin, après-midi variable avec averses, orages en soirée. Température mini : 10 °C. Température maxi : 13 °C. Vent de secteur ouest-sud-ouest.

Demain. Temps variable avec de la pluie dans la journée. Température mini : 8 °C. Température

maxi : 14 °C. Vent de secteur sud. SAMEDI 26 AVRIL Températures : Mini : 7,1 °C. Maxi : 22,3 °C. TMB : 769 mm. DIMANCHE 27 AVRIL Températures : Mini : 8,9 °C. Maxi : 23,2 °C.

CONCERTS

Jeu 1^{er} mai (17 h)
Prieuré de Lavaray à Fondettes

FOUCHENNERET (violin)
GERNAY (piano)
PIERLOT (violoncelle)
Bach, Schumann, Schubert

Vendredi 2 mai (20 h)
Église de Cinq-Mars-la-Pile

D. BAYEUX (clavécin)
VICHARD (piano)
CHEVALIER (comédien)
L. et F. Couperin
Debussy, Ravel

Samedi 3 mai (17 h)
Prieuré de Lavaray à Fondettes

HUREL (flûte)
COUVERT (piano)
COUTURIER (violoncelle)
Haydn, Brahms, Weber

Renseignements : 06.89.92.22.51 - Location : FNAC
www.mmt37.org - mmt37@wanadoo.fr

Relais Thalasso Ile de Ré

Séjour Thalasso !

4 jours de Thalasso (4 soins/j.) + 4 nuits en 1/2 pens. à l'Hôtel Atalante***. Profitez d'un site exceptionnel exposé plein sud avec accès direct à la mer ! Un pur moment de plaisir rien que pour vous.

une nuit offerte*

à partir de **731*** €/pers. au lieu de 806€

* Pour 3 nuits + 4 jours de thalasso achetés, une nuit offerte. Valable uniquement jusqu'au 06/07/2008, hors vacances scolaires. Sous réserve de disponibilité. Base chambre double standing vignes. Non cumulable avec d'autres promotions.

Sainte-Marie-de-Ré • www.thalasso.net

05 46 30 22 44 7j/7

Relais Thalasso Groupe Philippeau, le savoir-faire de la Thalasso

Une maison de retraite proche de chez vous

- Accueil de personnes valides ou dépendantes
- Séjour permanent ou temporaire
- Accueil de jour
- Animations quotidiennes
- Restauration élaborée par notre chef

Saint-Avertin
Résidence Le Doyenné de Vençay
32 rue des Onze Arpent
37550 Saint-Avertin
02 47 76 02 20

Point info-Conseils 7j/7
0825 021 022
Accueil en urgence
0825 011 012
www.medicaf-france.fr

MEDICA